

## XXIX<sup>ème</sup> CONSEIL DE COORDINATION

Minutes de la 3<sup>ème</sup> réunion  
Tenue le 28 avril 2011, à 14h00, salle XI

**Présents** : M. Chiraz-Baly ; M. Dechen ; M. Doumbouya-Fode ; M. Fortis ;  
M. Gaziyeu ; M. Hilfiker ; Mme James ; M. Mporamazina ; Mme Nwabuogu ;  
Mme Rames ; M. Richards ; Mme Sunthorn ; M. Winch ; M. Zargouni.

**Absents** : Mme Abbass (excusée) ; M. Benayed ; M. Campos (excusé) ;  
M. Crouzier ; M. David (excusé) ; M. Hua ; M. Koheallee (excusé) ; Mme Roulin-  
Hernandez (excusée) ; M. Touihri ; M. Vernay ; Mme Vilches.

\* \* \*

### ORDRE DU JOUR

.....  
Début de la séance : 14h00.

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire
2. Adoption des minutes (2<sup>ème</sup> réunion)
3. Election de la Commission financière (1 membre)
4. Rapports
  - a) du Bureau exécutif, y compris les résumés des communications reçues et envoyées et des entretiens avec l'administration
  - b) de la Commission financière sortante
  - c) sujets d'intérêt commun avec les autres Comités du personnel
5. Subvention pour les Jeux interorganisations
6. Politique pour le support des clubs de la musique
7. Fonds de solidarité du personnel
8. Groupes de travail sur le ePas et les affaires légales
9. Questions proposées par les membres du Conseil
10. Divers

\* \* \*

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire.

Adopté.

2. Adoption des minutes

Les minutes de la 2<sup>ème</sup> réunion du Conseil sont adoptées avec les modifications apportées par M. Hilfiker et M. Winch.

3. Election de la Commission financière (1 membre).

- M. Dechen propose Mme Sunthorn qui accepte cette candidature. Il n'y a pas d'autres candidats.

- **Mme Sunthorn est élue sans opposition.**

#### 4. Rapports

##### a) du Bureau exécutif, y compris les résumés des communications reçues et envoyées et des entretiens avec l'administration

- Voir les minutes du Bureau exécutif déjà distribuées aux membres du Conseil.

M. Zargouni proposera au CCISUA que la prochaine assemblée générale de 2012 ait lieu à Genève.

##### **Le Conseil est d'accord avec cette proposition.**

##### b) rapport de la Commission financière sortante.

Collecte pour le Japon : la somme récoltée est de 24.000 CHF. La donation des fonctionnaires étant conséquente, M. Zargouni suggère au Conseil d'arrondir la somme à 30.000 CHF (soit un don de 6000 CHF de la part du Conseil).

##### **A l'unanimité, le Conseil est d'accord avec cette proposition.**

M. Baly fait un rapport sur la Commission financière qui vient d'élire son trésorier, en l'occurrence Mme Peck Arif.

Il y a eu un consensus entre les membres de la Commission financière pour permettre aux anciens membres de la CF de participer aux travaux de la nouvelle Commission. Les 2 membres seraient observateurs, sans droit de vote. M. Baly demande l'aval du Conseil sur ce sujet.

Il n'y a pas de consensus du Conseil sur ce point.

Pensions : M. Fortis suggère que le Conseil explore le problème soulevé par l'impôt prévu sur le lumpsum.

##### **Il en est ainsi décidé.**

#### 5. Subvention pour les Jeux interorganisations

Il s'agit de la participation de collègues à différents sports représentés aux Jeux interorganisations.

Le Conseil a reçu 2 demandes de la part de la Commission des sports :

- 1) Une subvention pour rattraper le retard de 2009 (pour info, le Conseil finance cette contribution pour 50 % du coût, l'autre moitié est payée par les

fonctionnaires et au retour, la Commission des sports certifie que les fonctionnaires ont bien participé aux jeux).

- 2) Année 2010 : les jeux ont été annulés.
- 3) 2011 : le coût prévu est de 4300 Frs.

Le Conseil considère que ceux qui bénéficient de la subvention du Conseil doivent payer leur contribution annuelle au Conseil (« Gentleman Agreement ») ; et sur le subside donné à chaque sportif la Commission financière retient la participation annuelle du sportif (soit la somme de 84 CHF). Il est prévu de continuer sur cette base.

### **Voté à l'unanimité.**

#### 6. Politique pour le support des clubs de la musique

Le Conseil verse déjà une subvention au Club de musique. L'Orchestre des Nations Unies a demandé également au Conseil une subvention de 3.000 CHF. La Commission financière s'est penchée sur cette demande et n'a pas pu décider sur l'octroi de cette subvention vu qu'il y a beaucoup d'éléments qui sont au-delà de ses compétences. La question a été soulevée au Bureau et beaucoup de membres ont exprimé le souhait que la Commission financière fasse un résumé sur les points d'objection. M. Baly pense que c'est au Conseil de décider d'octroyer ou non ces 3000 CHF. M. Zargouni propose, M. David n'étant pas présent à la réunion de ce jour, de remettre cette question à la prochaine réunion du Conseil.

#### 7. Fonds de solidarité du personnel

M. Richards propose de donner une aide financière au Fonds de solidarité du personnel et de travailler en étroite collaboration avec la Conseillère du personnel.

Il est proposé de changer les statuts du Fonds de solidarité.

### **Le Conseil, à l'unanimité, est d'accord avec ce changement dans les statuts.**

#### 8. Groupes de travail sur le ePas et les affaires légales

Le Bureau a recommandé Mme Rames comme coordonnatrice du groupe E-Pas et Mme Abbass comme coordonnatrice du Standing Committee. Ces deux personnes ont préparé un texte (termes de référence) qui a été envoyé aux membres du Bureau.

Mme Rames fait savoir que l'objectif premier est de pouvoir connaître les difficultés rencontrées par le personnel, en tirer les conclusions et faire des recommandations auprès du Conseil pour des organes plus haut placés. Mme Rames demande à travailler avec tous les Présidents des assemblées de secteurs qui sont impliqués et pourraient rapporter les difficultés qu'ils rencontrent. Il faut également travailler avec ceux du JMG et du EPas, ceci dans un but d'information, de communication et pour pouvoir répondre au personnel.

M. Zargouni demande si le Conseil accepte ces 2 propositions :  
1) sur les question juridiques ;  
2) sur le E-Pas

M. Zargouni précise qu'on passe ainsi de la formule de groupes de travail à des Comités permanents pour continuer dans les années à venir. Le Conseil est sollicité par des fonctionnaires qui se posent des questions et en ayant cette politique de comité permanent rattaché au Conseil cela favorise la direction entre le personnel et le Conseil.

La question des coordonnateurs et des suppléants sera discuté au sein du Bureau qui en informera le Conseil.

**Adopté par le Conseil.**

9. Questions proposées par les membres du Conseil.

Sans objet.

10. Divers.

Sans objet.

Fin de la réunion : 16h00.